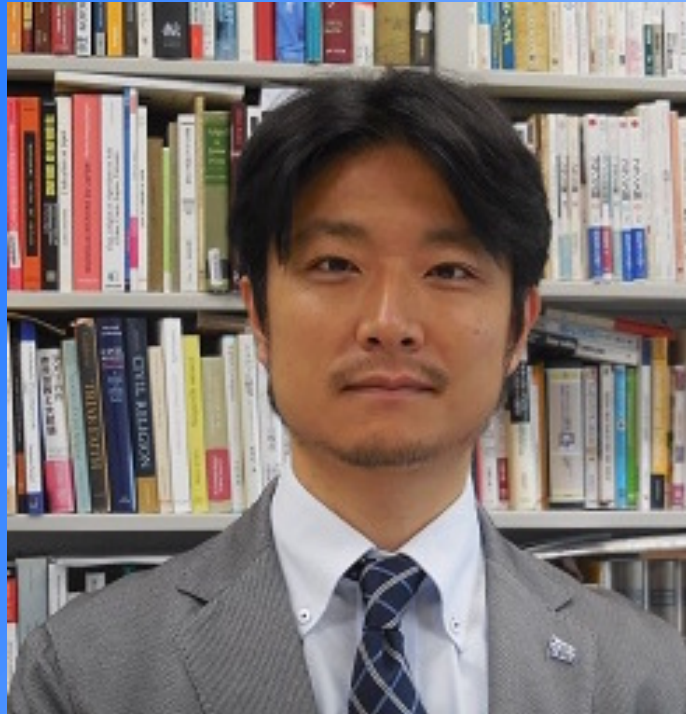


Lectures critiques
sur la religion, le
droit et la théorie en
sciences sociales

Critical Thinkers in
Religion, Law and
Social Theory



LA NOTION DE « RELIGION » DANS LA COUR
DE JUSTICE : UNE ÉTUDE COMPARÉE ENTRE
LE QUÉBEC ET LE JAPON

LE JEUDI 7 MARS 2019 | 17H30 À 19H00

L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA | FSS 4006 | 120, UNIVERSITÉ | ENTRÉE LIBRE

KIYONOBU DATE

Formation en sciences religieuses à l'Université de Tokyo, à Lille 3 et l'EPHE (Ph. D.). Maître de conférences de l'Université Sophia à Tokyo. Ses recherches portent sur les laïcités en France, au Québec et au Japon. Parmi ses travaux, mentionnons : « La laïcité de reconnaissance s'enracine-t-elle au Japon ? », *Diversité urbaine*, 13-1, 2013.

RÉSUMÉ: Garantir la liberté de religion dans l'esprit de l'équité ne va pas de soi. Quels paradoxes peuvent-ils surgir quand on tente d'appliquer ce droit fondamental dans une société donnée ? La première partie de cette conférence sera consacrée au survol des jurisprudences les plus représentatives en la matière au Québec et au Canada (notamment l'affaire Sioui, l'affaire Amselem et l'affaire de la prière de Saguenay). Dans la deuxième partie, nous allons identifier le statut de la liberté de religion dans l'histoire de la laïcité au Japon, en étudiant plusieurs jurisprudences concernant la séparation du politique et du religieux.



La Chaire de recherche Québec,
francophonie canadienne et
mutations culturelles



religionanddiversity.ca

La Chaire de recherche du
Canada en diversité religieuse
et changement social



uOttawa

SSHRC  CRSH

40
YEARS-ANS